



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Service national d'Ingénierie aéroportuaire**

« Construire ensemble, durablement »

Département SNIA-Ouest

Unité instruction servitudes aéronautiques

DREAL des Pays de Loire – UD 85  
Monsieur DELARUE Pierre-Edouard

**Nos réf. : N° 2024/41726 /T200025**

**Vos réf. :** Votre courriel du 18/09/2024

**Affaire suivie par :** Hervé KERJOANT

**[snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr)**

**Tél. :** 02 28 09 27 10

**Objet :** Demande de compléments sur AIOT0100055493 – Benet (85)

Par courriel cité en référence, vous nous adressez pour avis, dans le cadre de l'autorisation environnementale demandée par la société Ferme Eolienne de l'Epinerie (VOLKSWIND), un dossier pour le renouvellement d'un parc constitué de 4 aérogénérateurs d'une hauteur hors sol de 200 mètres en bout de pale, soit une altitude sommitale maximale de 241 mètres NGF (E2 et E3), sur des terrains situés sur la commune de Benet.

Ce dossier étant incomplet, je ne peux émettre un avis. En effet, ce projet est susceptible d'impacter les procédures privées de circulation aérienne de l'aérodrome de Fontenay-le-Comte, dont la commune a la gestion : après étude du projet par un bureau d'études compétent, le demandeur doit obtenir leur accord en contactant ses services à l'adresse suivante : [c.cochard@ville-fontenaylecomte.fr](mailto:c.cochard@ville-fontenaylecomte.fr), pour déterminer si ce projet interfère avec leurs procédures.

Un fois cet avis fourni, je pourrai alors reprendre l'instruction de ce dossier.

En l'absence de ce document, l'aviation civile se réserve le droit d'émettre un avis défavorable sur ce dossier.

**Copie à : Exploitant AD Fontenay-le-Comte**